



Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-49-1

Ottawa, le 4 juin 2008

Renouvellement des licences d'entreprises de programmation radio qui expireront en 2008
Suite à son avis public de radiodiffusion CRTC 2008-49 en date du 28 mai 2008, le
Conseil annonce ce qui suit:

LES ARTICLES SUIVANTS SONT MODIFIÉS ET LES CHANGEMENTS SONT EN CARACTÈRE GRAS :

1. Corrections aux articles 25 et 26

Nouveau-Brunswick (NB)

Maritime Broadcasting System Limited
5121, rue Sackville
7e étage
Halifax (NS)
B3J 1K1
Télécopieur : 902-423-2093
Courriel : obarnhill@mbsradio.com

CFAN-FM Miramichi City
2008-0250-6

396, rue
Pleasant,
Miramichi
(NB)

Maritime Broadcasting System Limited
5121, rue Sackville
7e étage
Halifax (NS)
B3J 1K1
Télécopieur : 902-423-2093
Courriel : obarnhill@mbsradio.com

CJCW Sussex
2008-0251-3

6, rue Marble
Sussex (NB)

2. Correction à l'article 35

Nouveau-Brunswick (NB)
No de demande 2008-0212-5

Courriel : [**DGCKUM@UMONCTON.CA**](mailto:DGCKUM@UMONCTON.CA)

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être
consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*